

## CCN de RODEZ

27 et 28 septembre 2012

### DISCOURS DE JEAN-CLAUDE MAILLY

Cher(e)s camarades,

Bonjour à tous et à toutes.

Bienvenue à Rodez, bienvenue au Comité Confédéral National, CCN de rentrée après un été et une rentrée mouvementés à tous les niveaux international, européen, et national.

Je n'ai pas la prétention dans le temps imparti de ce discours qui sera vraisemblablement plus long que d'habitude, de pouvoir traiter de tous les sujets, tant l'actualité a été fournie et les sujets nombreux ces derniers mois, marqués à la fois au niveau national par un changement de président mais aussi par une actualité européenne et internationale dense.

Je commencerai par rendre hommage à nos camarades qui nous ont quittés [liste jointe] Président, je te demande pour cela une minute de silence. Merci.

Une fois n'est pas coutume, avant de débiter mon propos sur la situation économique internationale, je veux évoquer, en préalable, un point particulier concernant nos questions internes.

Mes chers camarades, je tiens en premier lieu à attirer votre attention sur la tenue de notre **prochain congrès confédéral**.

De date à date, ce congrès devrait se tenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Compte tenu du second semestre 2013 où la question de la représentativité, comme vous le savez, battra son plein et compte tenu des élections qui auront lieu au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 dans les trois fonctions publiques, le bureau confédéral, après en avoir informé la Commission Exécutive, propose au CCN de reporter au début de l'année 2015 ( tout début 2015)notre prochain congrès, ce qui fera – ce n'est pas la première fois – un décalage d'un an.

Je rappelle que pour ce faire, nous avons besoin d'une décision formelle du CCN.

Je reviendrai plus tard à la fin de mon rapport sur les questions internes et je vais maintenant aborder la **situation économique et sociale internationale**, comme il est d'usage.

\* \* \*

Au fil de nos CCN, vous allez commencer à vous demander si je ne radote pas en vous reparlant d'entrée de jeu de cette crise du système capitaliste « qui perdure et qui s'aggrave ». Mais il est important de le souligner parce que les politiques nationales en découlent.

Chacun se souvient d'il y a cinq ans. Cinq ans, et oui mes chers camarades, le 9 août 2012, c'était le déclenchement de la crise, triste anniversaire de « la crise » dont le démarrage a été daté le 9 août 2007, journée où les banques centrales sont entrées dans la danse pour calmer l'inquiétude des marchés face à ce qui allait devenir la crise des subprimes.

Ce fut donc le début de la plus grave crise mondiale depuis la grande dépression des années 30 avec comme épïccentre les Etats-Unis. Crise des subprimes qui se transformera en quelques années en crise dite des « dettes souveraines » avec l'Europe au centre.

Paysage international dévasté, tel que je le décrivais encore lors du dernier CCN, l'est encore plus aujourd'hui. Encore plus si l'on approche une loupe sur l'Europe.

Néanmoins, même si les projecteurs sont sur la zone euro, les Etats-Unis restent cinq ans après, l'épïccentre de la crise avec :

- une économie frappée de plein fouet,
- un chômage de longue durée,
- Le tout ,couplés à une perte de confiance qui accentue actuellement un certain attentisme à la veille des élections présidentielles (qui auront lieu en novembre prochain).

Les Etats-Unis sont aujourd'hui entre choc budgétaire et récession.

Le chômage y a augmenté cet été et risque d'atteindre très prochainement officiellement le taux de 9 %. Outre la faiblesse des créations d'emplois, le taux de sous emploi atteint aujourd'hui 14,6 % (soit 1 Américain sur 7).

La situation est critique, l'économie américaine ne semble pas avoir la capacité de rebond et la dette publique atteindra son pic fatidique avant la fin de l'année.

Mais mes camarades, revenons encore à ces cinq ans de crise.

Si on regarde dans le rétroviseur, qu'y voit-on ? :

L'absence de réformes ou refontes au plan mondial en termes de réglementation et régulation (beaucoup de G20 successifs qui n'ont pas tenu leurs promesses (exemple la disparition des paradis fiscaux !), des partis au pouvoir balayés, désavoués par les

électeurs un peu partout (Espagne, Portugal, Grèce, France) et, je viens de l'évoquer, un leadership des Etats-Unis chancelant.

Autre constat, des économistes du monde entier en plein doute et perplexes... J'ai l'habitude de dire que l'économie n'est pas une science exacte, loin s'en faut et certains devraient s'en souvenir !

Les pays émergents qui ne sont pas épargnés par la crise mondiale et la croissance décélère dans toutes les économies, y compris en Chine et en Inde. En Chine, le taux de croissance est le plus bas depuis 3 ans, les conflits se multiplient et une bulle immobilière s'est constituée.

Pour l'OIT, je cite « malgré les efforts acharnés des gouvernements, la crise de l'emploi ne connaît pas de répit ». Dans son rapport 2012, l'OIT indique qu'il faudrait créer 600 millions d'emplois sur 10 ans afin d'assurer une croissance dite durable et maintenir la cohésion sociale.

Au lendemain de l'élection présidentielle et avant le conseil ministériel de l'OCDE qui se tenait les 23 et 24 mai à Paris, j'ai adressé un courrier à Laurent FABIOUS, nouveau ministre des Affaires étrangères, et à Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des finances, afin de les alerter, justement, sur la situation de l'emploi au niveau international et sur les dangers des politiques d'austérité, mais aussi de leur adresser, afin de la relayer, la déclaration syndicale internationale préparée par le TUAC, à laquelle FO est affiliée, déclaration qui souligne les mesures requises pour parvenir à une reprise durable de l'économie et de l'emploi.

Puisque j'ai évoqué l'OIT, je vous informe qu' en mai dernier, alors que s'ouvrait la conférence annuelle du travail de l'OIT, c'est un syndicaliste britannique, Guy RYDER, qui a été élu directeur général du BIT, succédant ainsi à Juan SOMAVIA. Son mandat démarrera le mois prochain.

FO s'est réjouie de son élection, notre organisation ayant été parmi les organisations syndicales ayant œuvré pour la réussite de celle-ci. Avant d'être n°2 et puis maintenant n°1 du BIT, il était secrétaire général de la CSI.

En ces temps difficiles de crise internationale économique, financière, sociale voire même, démocratique, il est important de marquer et de vivre la solidarité internationale.

C'est pourquoi par exemple, pour le 1<sup>er</sup> mai dernier, je me suis rendu avec une petite délégation à Tunis à la demande des camarades tunisiens pour être à leurs côtés en cette journée internationale de solidarité et de revendications et les soutenir dans leurs actions.

Je rappelle que le 1<sup>er</sup> mai 2012 fut, en France, un 1<sup>er</sup> mai situé entre les deux tours de l'élection présidentielle, qui a fait l'objet de tentative de récupération de la part des deux

candidats, notamment le président sortant qui voulait organiser ce jour là une fête du « vrai travail ». Ce qui m'a amené à dénoncer un marketing et une récupération politique et à rappeler ce qu'était le pétainisme.

La révolution en Tunisie, mais aussi les événements en Egypte, au Maroc au ailleurs ont été certes, historiques, mais c'est aussi aujourd'hui qu'il faut soutenir ces peuples et ces camarades dans leurs revendications légitimes d'obtenir des libertés fondamentales.

Car tous les jours, les syndicalistes restent les cibles des gouvernements ou de mouvements autoritaires ou totalitaires – symboles de la liberté et de la démocratie, ils sont la détermination, la force vive et l'espoir de toutes celles et ceux qui veulent vivre libres avec un vrai travail, un vrai salaire. Un des derniers exemples en date : une délégation du BIT vient d'être expulsée des îles Fidji par le gouvernement alors qu'elle enquêtait sur les violations en matière notamment de droit du travail.

En juin dernier, nous avons soutenu nos camarades tunisiens contre les attaques salafistes dirigées contre les locaux syndicaux de l'UGTT, en nous indignant, comme la confédération syndicale internationale, de cette menace contre l'éclosion fragile d'une Tunisie démocratique. Nous avons y compris entrepris un programme de travail avec des camarades des Fédérations (métaux).

Je me suis rendu également en avril dernier au Maroc à la demande des camarades marocains de l'UMT et nous avons mis en place un programme d'échanges qui a commencé. Ce fut aussi l'occasion de visiter l'usine Renault à Tanger et de donner le coup de main aux camarades marocains à leur demande pour qu'un syndicat marocain s'y implante.

Notre soutien aux camarades espagnols et grecs s'est également exprimé ces derniers mois, notamment dans leur lutte contre la surenchère de l'austérité vécue dans leurs pays respectifs, à l'occasion de leurs manifestations ou journées de grève interprofessionnelle hier en Grèce par exemple.

Je me suis d'ailleurs rendu ce mardi en Espagne à la demande des camarades espagnols, réunion informelle des secrétaires généraux des organisations membres de la CES et, en fin d'année, j'irai avec une délégation en Israël et en Cisjordanie, toujours à la demande des camarades.

Comme vous le voyez mes camarades, en ces temps de crise internationale, il est plus qu'important, ensemble, syndicalistes de tous pays, de remettre en cause le modèle capitaliste libéral et financier et de rappeler que la solidarité internationale n'est pas juste une idée mais une réalité. Andrée THOMAS a également fait de nombreux déplacements et accueilli à Paris des délégations.

Au BIT, Yves VEYRIER a non seulement pris des responsabilités plus importantes, il est aussi en contact avec nombre de syndicats.

\*  
\* \* \*

Ce qui m'amène maintenant à évoquer **la situation européenne**.

Au niveau européen il y a urgence.

Urgence à faire comprendre à nos politiques le danger que constituent le TSCG et la spirale dans laquelle nous sommes au niveau européen, c'est-à-dire dans une logique implacable de la construction d'une Europe dont nous ne voulons pas et dont nous refusons la voie empruntée.

Je le répète, nous sommes européens, mais pas de cette Europe qui, avec ce traité, va accentuer l'orthodoxie budgétaire et monétaire libérale qui veut inscrire dans le marbre l'austérité.

Hier facteur d'espoir, l'Europe est devenue aujourd'hui un instrument de sanctions et de contraintes. Et je l'ai répété à maintes reprises en voulant graver dans le marbre l'austérité, les gouvernements suivent une logique économiquement et socialement et démocratiquement suicidaire.

Il n'y a pas eu de trêve estivale pour l'austérité en zone euro. Les sommets se sont multipliés, les rendez-vous entre dirigeants des pays s'enchaînent.

Au final, que retenir de tout cela ? Un sommet européen des 28 et 29 juin derniers qui devait apporter des réponses à ceux qui étaient en faveur d'une relance de la croissance. Leurs attentes furent déçues à fortiori quant aux 120 milliards d'euros annoncés en matière de soutien de la croissance.

Car non seulement, ce que nous avons déclaré publiquement, une partie non négligeable était déjà engagée et une autre partie s'appuie sur des effets de levier, mais surtout quand on cumule le montant des plans d'austérité en zone euro, cela dépasse déjà le montant de 120 milliards !

Au total, seuls 15 milliards d'euros nouveaux au plan européen quand les seules restructurations annoncées en France sont de 30 milliards !

Les compromis obtenus notamment sur l'union bancaire en marche, le principe d'une taxe sur les transactions financières ne changent en rien le caractère du traité qui représente un obstacle majeur du retour de la croissance en Europe.

Je le rappelle, pour la première fois de son histoire, la CES a même exprimé une opposition au TSCG lors de son comité exécutif de juin dernier, ce que nous ne manquons pas de souligner je rappelle que ce ne fut pas le cas ni en 1992 ni en 2005. Comme quoi le vent tourne !

En France, le Conseil Constitutionnel ayant donné son feu vert en août dernier à une règle d'or budgétaire pouvant ratifier le traité sans modification de la constitution, un projet de loi va être débattu dans les semaines à venir. Comme martelé et déjà évoqué lors du dernier CCN, FO s'oppose à ce traité et à la règle d'or. Je rappelle que si y avait eu un référendum, nous aurions même appelé à voter non.

C'est pourquoi, j'ai adressé un courrier aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi qu'aux présidents de groupe parlementaires, et vous avez reçu, mes chers camarades, dernièrement, une circulaire accompagnée d'un modèle de lettre à envoyer et à adresser à vos propres députés et sénateurs.

Non seulement nous nous sommes exprimés publiquement à plusieurs reprises et par écrit, mais j'ai également développé notre proposition de vive voix à plusieurs ministres, au premier d'entre eux encore lundi soir, au président de la République et directement au président de l'Assemblée nationale.

Un tract est en préparation, il sera tiré par la confédération. Il nous appartient de marteler nos positions en gardant notre indépendance, notamment vis-à-vis des partis politiques qui prennent par ailleurs leurs responsabilités vis-à-vis des citoyens.

Le tour d'horizon rapide des situations dans lesquelles se trouvent certains pays européens permet à lui seul de mesurer les impacts dévastateurs d'une telle logique.

La Grèce, malgré des efforts imposés, s'enfonce dans la récession (moins 25 % de croissance de PIB depuis le début de la crise) de même l'Espagne ou le Portugal.

Dans ces pays, les plans d'austérité sont draconiens avec notamment pour résultats des réductions des dépenses publiques qui constituent du coup, des freins violents à la croissance et qui pèsent fortement sur l'emploi.

Ainsi, jamais les taux de chômage n'ont été aussi élevés en zone euro (plus de 11 %, on est sur des chiffres officiels) notamment celui des jeunes (plus de 50 % en Grèce et en Espagne).

L'OIT a même sorti un rapport en juillet dernier particulièrement alarmant indiquant que le chômage dans la zone euro pourrait atteindre près de 22 millions de personnes au cours des 4 prochaines années contre 17,4 millions actuellement, si les politiques ne changent pas de cap !

Je le répète, l'austérité appelle l'austérité, qui plus est l'austérité est socialement destructrice. Il est indispensable d'interrompre cette spirale qui pèse sur les populations avec des mesures qui plombent l'économie. C'est un cercle vicieux, l'austérité, visant la réduction du déficit, aggrave la récession qui elle-même conduit à moins de recettes fiscales et plus de dépenses sociales, donc à un déficit plus important !

Est-il besoin de décrire par exemple la situation au Portugal où, malgré beaucoup d'efforts et de sacrifices imposés, le déficit ne fléchit pas ? Idem en Espagne et encore pire en Grèce.

Autre phénomène constaté à l'issue de ces 5 ans, une prise de pouvoir grandissante de la BCE, on l'a encore vu dernièrement.

Depuis longtemps, nous expliquons à FO que la BCE doit changer de rôle et doit pouvoir aider directement les états. La BCE a certes annoncé début septembre pouvoir désormais racheter indirectement la dette des états mais une fois encore, rien ne peut être clair et simple.

Son intervention dite « illimitée » est, non seulement, indirecte, via les banques et institutionnels, mais elle est conditionnée à des obligations de la part des pays. Et c'est là qu'il y a problème. On vous aide, mais, car il y a toujours un mais, à condition que vous mettiez en place une politique d'austérité !

Cela rejoint les mêmes logiques et esprit du TSCG que nous refusons.

La cour constitutionnelle allemande vient, par ailleurs, de donner son feu vert au mécanisme européen de stabilité. La voie est donc libre maintenant pour que l'Allemagne ratifie ce mécanisme. Sans perte de temps, une première réunion pourrait même avoir lieu dès début octobre.

On n'éteint pas un incendie avec un lance-flammes.

Et pourtant, c'est ce qu'essaye de faire la troïka en Grèce en imposant des soi disant réformes sans précédents en échange de plus de 30 milliards d'aides indispensables.

Parmi ces réformes, celle du marché du travail, avec la semaine de 6 jours, des salaires modulables et des licenciements sans indemnités, une réforme de plus qui vient s'ajouter aux précédentes, depuis 2010 ce sont 52 nouvelles taxes qui ont été imposées, des retraites amputées 20 fois et les salaires qui se réduisent en peau de chagrin.

Le peuple grec est à bout et même l'armée, ce qui n'est pas anodin, a rejoint les manifestants début septembre pour s'opposer au nouveau de train de mesures.

La situation de l'Espagne est également très préoccupante. Les vagues successives d'austérité ont déferlé sur ce pays, et pour le moment le chef du gouvernement ne semble pas encore prêt à se mettre sous le joug de la troïka qui lui dicterait par le menu comment redresser les comptes publics, en même temps il a aussi anticipé en mettant lui-même en place l'austérité.

La même troïka qui desserre l'étau sur le Portugal qui, malgré des efforts d'austérité sans précédent, n'a pas, bien entendu produit les effets attendus. C'est ce qu'on appelle la quadrature du cercle !

L'exemple du Portugal démontre les effets contreproductifs de l'austérité, mais plus inquiétant, une population à l'agonie qui n'a plus, pour le moment, la force de se révolter, certains parlent même de « krach moral »

Pour FO, et comme je viens de l'illustrer avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal, (j'aurais pu aussi parler de l'Italie), il est plus que nécessaire de penser autrement la construction européenne en la réorientant profondément.

Cela passe notamment par le refus de se voir imposer ce traité mais aussi de mettre fin au dumping social et fiscal européen, en verrouillant la directive détachement qui aujourd'hui ne protège pas suffisamment les conditions de travail et de salaire de travailleurs.

Et plus globalement, en donnant priorité aux salaires, à l'emploi et à la négociation collective. C'est ce que nous avons dénoncé à travers nos tracts diffusés sur le sujet.

Le bon élève que semble être l'Allemagne n'est pas épargné. En effet, si le chômage officiellement y reste faible en Allemagne, la précarité y augmente fortement. Selon un rapport récent, un quart de la population n'a pas de contrat de travail « normal ».

Je l'ai souligné à maintes reprises et mes propos sont confortés par cette étude qui montre que tous les emplois créés depuis 10 ans en Allemagne sont surtout des emplois précaires (CDD, intérim, mini jobs, temps partiel) et que l'absence de salaire minimum légal accentue fortement les écarts.

C'est pourquoi j'indique, mes camarades, que notre président de la République et le ministre du Travail feraient bien de regarder de près cette étude qui sort au moment où on constate une forte inspiration sur les réformes d'outre-rhin qui avaient été lancées par Schröder et notamment des lois Hartz (qui ont fêté leurs 10 ans).

Ces dernières ont dérégulé le marché du travail et rendu les entreprises soit disant plus compétitives, mais elles sont jugées responsables de l'appauvrissement et de la précarisation des travailleurs allemands. C'est le contre modèle social en quelque sorte.

\*  
\* \* \*

Ce qui m'amène, mes camarades, à vous parler de **la situation nationale**.

La situation nationale qui occupera une partie importante de mon rapport d'activité et pour cause !

En six mois, nous avons connu une multitude d'événements à tous niveaux et de tous ordres : politique, économique, social et syndical.



Malheureusement mes camarades, je ne pourrais pas aborder tous les sujets tant ils sont nombreux lors de cette période. Je développerai ceux qui ont été les plus prégnants et apporterai dans ma réponse des éléments sur ceux sur lesquels vous interviendrez plus précisément.

Politique, avec l'élection de François HOLLANDE devenu président de la République le 6 mai dernier, suivie par les élections législatives en juin qui lui ont apporté une majorité. Je ne rappelle pas le comportement de l'organisation que nous avons adopté pendant cette période.

Pour commenter le slogan de campagne « le changement c'est maintenant », je suis tenté de dire que la vraie question, aujourd'hui, pourrait être « le changement c'est pour quand ? ».

En tous cas, ce qui peut être constaté, c'est qu'au plan de la méthode, tout ne se décide plus à l'Élysée. Le président préside, le gouvernement gouverne ; le Premier ministre a repris le rôle qui devait être le sien, dans la logique de la Constitution actuelle, quoi qu'on puisse en penser par ailleurs.

Concrètement cela signifie que j'ai retrouvé le chemin de Maignon où des dossiers peuvent être abordés ou traités. Ceci étant, vous pouvez, comme moi, constater que, compte tenu de la politique menée et de la façon de faire du président précédent, on a parfois le sentiment d'un foisonnement d'annonces de la part du président de la République.

Et pourtant, la distinction des rôles est importante, c'est elle qui fait que le Premier ministre est aussi un fusible.

Ceci étant, je le dis mes camarades, au delà des polémiques médiatiques et de ce que j'appelle le marketing politique, les attentes restent fortes et l'instauration d'un dialogue qu'on a qualifié de « normal » ne suffit pas, même si les contacts sont plus faciles. Mais il y a le contenant et le contenu.

La période de mai à juillet a été une période de consultations et de concertations tous azimuts, de réunionite aiguë, le point d'orgue étant la conférence sociale rebaptisée en route « Grande conférence sociale », et qui a fait des petits, si je puis dire, puisque s'est tenue sur le même modèle la conférence environnementale les 14 et 15 septembre derniers à propos de laquelle nous vous avons fait parvenir une circulaire.

L'avantage d'un changement de gouvernement a été pour nous de pouvoir faire la tournée « des popotes » comme on dit et d'aller voir chaque ministre pour un premier contact en portant nos revendications sur chacun des dossiers dont ils ont la charge. Mais aussi de pouvoir rencontrer le Premier ministre, entouré de ses ministres, et de leur exposer nos analyses et revendications à plusieurs reprises, notamment les 25 mai et 5 juin pour la préparation de la conférence.

Précédant et préparant en quelque sorte la tenue de la Conférence, nous avons également, via une déclaration unanime de la CE et l'envoi d'un tract mis à disposition pour les structures, rappelé nos revendications prioritaires et confirmé la détermination de FO à combattre toute politique d'austérité, socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire.

Nous tenions aussi à bien rappeler notre opposition à toute constitutionnalisation de la démocratie sociale qui pour nous serait attentatoire à la liberté syndicale et à la liberté de négociation. Ce que nous n'avons pas manqué d'indiquer au président de la République comme au Premier ministre.

**Cette conférence** a mobilisé des journées de préparation pour tous et deux jours entiers de réunion au Conseil économique, social et environnemental réunissant près de 300 personnes autour de 7 tables rondes thématiques. L'ouverture a été effectuée par le Président de la République et la clôture assurée par un discours du Premier ministre.

La montagne accouchant non pas d'une souris mais d'une feuille de route sociale envoyée quelques jours après la clôture de la seule responsabilité gouvernementale.

Pour FO, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de militants qui ont participé à cette grande conférence sociale sur la base de nos positions et revendications. Il s'agissait du début d'un processus de discussion pour nous et pour le gouvernement plus d'orientations que de décisions que nous avons même applaudi, une fois n'est pas coutume j'expliquerai pourquoi, après le discours du Premier ministre, j'y reviendrai.

Sur la forme, on peut dire qu'un « dialogue social normal » a été engagé lors de la conférence sociale mais aussi lors des nombreuses réunions bilatérales préparatoires. Il y a certes une rupture de la méthode car en effet, nous avons pu déminer certains points durant cette conférence qui sont loin d'être anodins refusant par exemple la notion de diagnostic partagé, en rappelant notre conception du rapport loi/contrat pour éviter d'entrer dans une constitutionnalisation du dialogue social.

Les points de satisfactions à l'époque ont été notamment les suivants :

- un bilan sur la représentativité, point sur lequel nous avons réaffirmé nos positions, j'y reviendrai plus tard ;
- pas de colégislation ou de confusion entre contrat et loi mais obligation de consultations sur certains projets ou propositions de loi ;
- diverses pistes en matière d'emploi et de précarité, le Premier Ministre marquant dans son discours de clôture son opposition à la logique des accords compétitivité emploi ou à celle d'une globalisation du marché du travail (point que nous avons obtenu, seuls, et qui a provoqué la colère du Medef) ;
- primauté aux salaires, renégociation des minima conventionnels de branches ;

- annonce de l'arrêt de la RGPP, j'y reviendrai également, et évaluation de la situation du service public par un rapport il y a deux jours ;
- recréation de l'équivalent d'un Commissariat au plan qui est une vieille revendication propre à FO ;
- mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

Par contre, ce fut la différence entre le discours de clôture et la feuille de route envoyée qui nous a désagréablement surpris et donné lieu à un courrier de ma part à Jean Marc AYRAULT dès le 16 juillet soulignant l'écart.

En effet, nous avons apprécié que le Premier ministre soit critique sur la logique des accords compétitivité/emploi et sur la réforme II du marché du travail, la feuille de route est plus ambiguë.

C'est pourquoi nous avons été très vigilants et attentifs au document d'orientation que nous avons reçu le 7 septembre dernier, invitant les partenaires sociaux à une négociation dite sur la **sécurisation de l'emploi**. Le document, adressé par le gouvernement et confirmé par le président de la République, aborde une multitude de thèmes (précarité, sécurité des parcours, adaptation temps partiel, etc.).

C'est ce qui m'a amené à dire publiquement que c'était une usine à gaz.

Certes les mots qui fâchent et cristallisent les débats (flexibilité) n'ont pas été utilisés mais, comme le disait Jaurès : « quand les hommes ne peuvent pas changer les choses, ils changent les mots ».

La volonté de négocier les accords de type compétitivité-emploi, chère au précédent gouvernement, et dont nous avons réussi à bloquer la négociation interprofessionnelle avant les élections , revient via ce document d'orientation et sous la pression du patronat et l'acquiescement de la CFDT.

Pression du patronat qui n'avait pas « avalé » on l'a vu publiquement, si je puis dire, le discours de clôture du Premier ministre à la conférence sociale.

Ce qui a expliqué le « coup de mou » entre le discours et la feuille de route.

Ce que veut le patronat, c'est par exemple supprimer la possibilité pour un salarié de s'opposer à une modification substantielle de son contrat de travail, ce qui peut conduire à un licenciement économique (avec les indemnités afférentes), mais surtout ce qu'il veut, c'est éviter, lorsque ce sont au moins 10 salariés qui refusent cette modification, de se soumettre à l'obligation de mettre en place un plan social avec tout ce que cela signifie.

C'est un des points, pas le seul, que nous n'acceptons pas. Porter ces questions au niveau interprofessionnel, c'est adopter un positionnement idéologique. Quand une entreprise a réellement des difficultés, et j'y reviendrai tout à l'heure, nos syndicats

peuvent ou ont pu négocier, et nous les soutenons, des accords temporaires prévoyant par exemple une modération salariale contre un maintien de l'emploi. Mais nous ne voulons pas que les dispositions légales que j'ai énumérées, disparaissent au nom d'une conception de la liberté de licenciement prônée par le patronat.

Le rapport de force se situe au niveau de l'entreprise et nos délégués y prennent toutes leurs responsabilités. De la même manière, face à ce que le patronat considère comme une trop grande judiciarisation, nous plaidons par exemple pour un retour de l'autorisation administrative de licenciement.

Cette négociation, vous l'avez bien compris et on l'a dit à plusieurs reprises, sera tendue d'une part parce que le secrétaire général de la CFDT, qui est encore là pour quelques temps endosse les sujets de la flexibilité et de l'allègement du coût du travail, et d'autre part, parce que nous ne pouvons pas accepter de servir de caution pour justifier ou accompagner l'austérité, et qu'enfin la flexibilité existe déjà très largement en France.

Donc, nous allons à cette négociation avec nos revendications dont le retour à la hiérarchie des normes.

Un point sur les négociations.

Une réunion s'est tenue au Medef dernièrement pour caler les réunions des différentes négociations en cours ou à venir. Sont en cours depuis avant l'été la délibération sur les IRP et celle sur la qualité de vie au travail, dont Anne BALTAZAR est chef de délégation, qui elle, est passée du stade de délibération à celui de négociation la semaine dernière. Celle sur les contrats de génération vient de démarrer et les réunions sur la sécurisation de l'emploi sont désormais fixées ; il y aura lieu d'être extrêmement vigilants sur la façon dont vont ou peuvent s'articuler les différentes négociations notamment entre elles.

Autre point sur lequel nous sommes intervenus de façon récurrente pendant ces six derniers mois : **le service public républicain.**

Sur le dossier de la fonction publique, nous avons, dès le départ, alerté le nouveau gouvernement et dès la préparation de la conférence sociale, c'est à notre demande qu'une table ronde spécifique a été dédiée à la fonction publique.

Nous avons « prévenu » et nous avons eu des contacts avec les ministres concernés. Ce que nous voulions, c'était l'arrêt de la RGPP et enfin un vrai débat sur les missions du service public.

Mais, avant la tenue de la conférence, a été annoncée la baisse en moyenne de 2,5 % par an des effectifs sur la période 2013/2015, ainsi que des dépenses de fonctionnement à réduire de 7 % dans chaque ministère (sauf pour les ministères dits prioritaires).

Souvenons-nous de l'engagement du candidat Hollande qui s'était engagé à recruter 65 000 postes en 5 ans dans des ministères dits prioritaires sans augmenter les effectifs, en clair en supprimer ailleurs, là et justement là où ils devront être réduits de 2,5 % par

an !! Ce qui m'avait à l'époque amené à rappeler ce que disait la grand-mère de Martine AUBRY : « quand c'est flou, il y a un loup ».

Loup qui n'a guère été levé lors de la conférence sociale et qui l'est encore moins aujourd'hui, la méthode RGPP est peut être abandonnée mais pas la RGPP qui s'accroît.

Pour FO, il était positif de prévoir une évaluation d'ici le 25 septembre et de l'arrêt de la méthode RGPP. Mais du coup, c'est une contradiction de ne pas geler toute décision notamment en matière de diminution potentielle d'effectifs et de moyens d'intervention aux résultats de cette évaluation. J'ai d'ailleurs adressé un courrier au Premier ministre soulignant cette contradiction.

FO tient d'ailleurs à être présente lors du débat contradictoire qui devra nécessairement s'ouvrir à l'annonce de ces résultats, et nous allons le porter, ce sera rude.

Depuis, ce n'est plus un loup mais c'est une véritable meute !

Durant l'été, des lettres de cadrage ont été envoyées ministère par ministère. Le Premier ministre a prononcé un discours le 31 juillet devant les préfets annonçant une finalité identique à la RGPP mais ministère par ministère.

Par ailleurs, des informations sur la suppression possible de services d'Etat au niveau des départements fuient et l'ARF ainsi que l'ADCF ne cachent plus leurs intentions et leur vision de l'acte III de la décentralisation ; propositions, mes camarades, qui sont alarmantes y compris en terme d'effectifs. J'y reviendrai.

Le 4 septembre dernier a été tenue une réunion agenda social de la fonction publique.

Sur le fond, on est en attente de concret et de réponses sur des sujets cruciaux tels que l'augmentation de la valeur du point d'indice les camarades FO a souligné à juste titre que cette revendication est prioritaire pour les agents qui ont perdu 10 % de leur pouvoir d'achat en 10 ans, l'abrogation du jour de carence et d'autres revendications portées par nos camarades de la FGF et notamment de Christian GROLIER son nouveau secrétaire général élu le 2 avril dernier.

Dans la même période de statu quo, si l'on peut dire, et dans l'attente de la présentation du bilan de la RGPP aux syndicats, nous avons été alertés et avons donc découvert que des expérimentations régionales démarraient en catimini, ce qui reviendrait à une nouvelle réforme départementale de l'Etat où l'on pourrait par exemple supprimer définitivement le dernier contact entre l'agent et son ministère soit par exemple l'arrêt de mort des DDI.

FO a dénoncé la marche masquée de la RGPP alors qu'on nous l'annonce au mieux stoppée et a demandé au gouvernement de surseoir à ses projets. Nous attendons toujours une réponse positive qui ne vient pas et le rapport des trois inspections

générales n'est à priori pas rassurant, il propose même de l'élargir aux autres fonctions publiques.

Ce qui m'amène à évoquer rapidement le sujet de la décentralisation qui est une vraie préoccupation mais aussi sujet d'inquiétude forte car c'est un vrai sujet transversal. Nous avons déjà alerté, et je l'avais évoqué au dernier CCN, sur l'expérimentation Alsacienne dont nous continuons à demander l'arrêt, y compris de la fusion des deux Conseils régionaux et la création d'une collectivité particulière.

Il s'agira d'une réforme d'ampleur, des états généraux doivent se tenir début octobre au Sénat et un projet de loi devrait être présenté en novembre prochain.

Nous avons donc appelé à la vigilance et à la résistance et nous continuerons car d'une part, tout n'est pas très clair, nous n'avons pas connaissance des modalités de concertation, d'autre part et je l'ai déjà dénoncé, les propositions de certaines associations d'élus notamment en ce qui concerne les transferts massifs de missions publiques. Mais nous inquiétons aussi de l'aspect normatif qui est omniprésent en accompagnement de chaque transfert de compétences, l'objectif final étant de permettre aux collectivités de devenir créatrices de droits et de normes y compris sur les questions sociales !

C'est pourquoi j'ai adressé un courrier il y a quelques jours au Premier ministre en ce sens en lui demandant de mettre en place une réelle concertation avant toutes décisions ou orientations lui rappelant nos positions et demandant l'arrêt de ce qu'il se passe en Alsace.

Vous l'avez compris mes chers camarades, nous devons être offensifs d'une manière générale sur le sujet de la fonction publique car il n'est pas question pour FO, au nom d'un appel à une attitude de réalisme de laisser passer cette remise en cause du service public républicain.

\*  
\* \* \*

Un mot sur le budget de l'Etat à la veille du bouclage du projet de budget 2013 qui promet d'être un budget des plus draconiens de la législature avec 30 milliards d'économies à trouver dans un contexte de croissance atone et de cadre contraint pour atteindre 3 % de déficit en 2013.

Les questions budgétaires occupent le devant de la scène depuis la mise en place du nouveau gouvernement.

Premier élément, la loi de finances rectificative ou « collectif budgétaire » a aussi été votée cet été. 13 milliards de prélèvements obligatoires vont donc être obtenus sur 2012 (7,2) et 2013 (6,1).

Cette augmentation fiscale a pour but d'atteindre l'objectif de 4,5 % de déficit public fin 2012. Ce collectif budgétaire est le premier pas de la stratégie budgétaire du gouvernement ayant pour objectif d'atteindre 3 % de déficit en 2013 et de 0 % en 2017.

Sans surprise, en tous cas pour nous, et même si certaines mesures vont dans le bon sens, la logique poursuivie est celle que nous dénonçons de manière constante.

D'une manière générale, c'est une réelle inquiétude sur un projet de budget à venir et la continuité des schémas classiques de politique économique qui non seulement n'ont malheureusement pas montré et trouvé leur efficacité mais ont prouvé leur dangerosité. La nécessité d'une rupture est de plus en plus urgente.

La croissance est nulle et en instaurant de manière concomitante des plans d'austérité budgétaire, les conséquences sont courues d'avance : nouvelle montée du chômage, nouvelle dégradation des comptes publics. C'est une spirale sans fin, c'est pourquoi nous continuons à dire et à marteler qu'il faut changer de politique économique. Le gouvernement présentera au plus tard fin septembre son projet de loi de finances. Le président en a dessiné les contours lors de son interview télévisée début septembre avec, je le rappelle, en ligne de mire un déficit à moins de 3 % du PIB en 2013 et ceci dans un contexte de croissance morose, il en a révisé les perspectives, rectifiées pour le coup à 0,8 %.

30 milliards d'économie donc, 10 milliards seront des réductions de dépenses publiques, 10 milliards impacteront les entreprises et les 10 restants d'impôts nouveaux dont une partie sur les classes moyennes.

Le président de la République a beau déclarer ne pas vouloir décourager la consommation, moteur principal de la croissance, ce sera le cas ! Pour FO, l'augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation est une nécessité et comme le dit l'économiste américain Paul KRUGMANN, parler de redressement quand il s'agit d'austérité, c'est de l'hypocrisie.

Il est évident que le serrage de boulons se fera partout ; un autre point d'inquiétude rappelle au-delà de l'inquiétude sur le service public républicain celui de la situation dans les hôpitaux.

Nous avons déjà alerté le ministre concerné avant le changement de gouvernement, c'est notre fédération des services publics et de santé qui l'a souligné de nouveau par un courrier adressé à la ministre nouvellement en charge, dénonçant la situation préoccupante et urgente de l'hôpital public et rappelant la nécessité de revoir le système de la tarification à l'activité (fameuse T2A) qui a des incidences et conséquences désastreuses.

On nous annonce récemment la publication d'un rapport d'ici la fin d'année sur trois thèmes, le service public hospitalier, le dialogue social et le fonctionnement de l'hôpital le tout constituant ou devant constituer un « Pacte de confiance » selon la ministre.

La confiance ne se décrète pas, elle se gagne ! Nous avons fait remarquer que la remise de ce rapport sera de toutes façons postérieure au PLFSS qui va être débattu le mois prochain. On nous prédit pourtant une grande loi d'accès aux soins pour plus tard.

J'ai récemment eu l'occasion de préciser la chose à la ministre. Celle-ci garantit que rapidement sera mis fin à la convergence des tarifs public/privé et que des moyens seront attribués aux missions de service public de l'hôpital. J'ai insisté également sur les revendications à satisfaire.

Je reviens sur le **PLFSS** qui sera donc présenté au conseil des ministres le 10 octobre. Dans ce projet sera prévu l'ONDAM à 2,7 % en 2013 contre 2,5 % en 2012 alors que nous demandions 3 %, particulièrement eu égard à la situation budgétaire justement des établissements publics.

Autre point : la réunion du Haut Conseil au financement de la protection sociale qui a eu lieu hier. Nous avons indiqué que nous y garderions notre totale liberté et que les rapports qui pourraient en sortir, quels qu'ils soient, ne nous engageront pas. Et nous l'avons bien entendu redit hier lors de la réunion et répété au Premier ministre.

A l'occasion de la tenue de la conférence sociale et de la table ronde spécifique au **financement de la protection sociale**, nous avons saisi l'occasion pour réaffirmer avec force nos positions sur le poids énorme des exonérations, notamment celles non compensées dans le financement.

Nous nous sommes félicités de l'abandon de la TVA sociale mais surtout, mes chers camarades, et c'est important dans le contexte actuel, nous avons largement et explicitement exprimé notre opposition à tout transfert d'une cotisation employeur vers la CSG aujourd'hui essentiellement payée par les salariés et retraités. Ce serait catastrophique avec des effets négatifs immédiats sur les salaires nets, donc sur le pouvoir d'achat, ce qui aurait également pour conséquence d'amplifier la politique d'austérité qui règne actuellement.

FO n'est pas opposée à s'inscrire dans un débat plus global et posé, c'est-à-dire de s'inscrire dans une réflexion large où l'on pourra déterminer la part inhérente à la solidarité salariale, et donc à la cotisation, de celle-ci inhérente à la solidarité nationale, donc à l'impôt. Ce qui a toujours été notre position, ainsi, bien entendu, que la nécessité d'un financement majoritaire par la cotisation.

S'agissant du sujet de l'impôt, nous avons réitéré, et ce à plusieurs occasions : que ce soit à la Conférence sociale, lors des échanges avec le nouveau gouvernement, mais aussi à



travers le spécial impôts 2012 édité par FO Hebdo, et même à travers le numéro 3 de notre revue théorique FORUM, sa revendication première, à savoir une réforme fiscale d'ampleur, réforme globale juste et redistributive replaçant l'impôt sur le revenu au cœur du dispositif en en faisant augmenter ses rendements.

Nous allons d'ailleurs refaire une brochure sur la question. La méthode du pointillisme ou du « par touches disparates » n'est pas la bonne solution pour une réforme fiscale d'envergure et c'est en abordant tous les aspects que l'on réussira une révision en profondeur.

C'est le moyen pour FO de pouvoir, avec une telle réforme, disposer de ressources suffisantes pour mettre en place des politiques et des mesures favorables à l'emploi, aux salaires, aux services publics, à notre système de protection sociale de façon justement à sortir de la crise par des investissements et interventions publics avec une vraie stratégie pour la croissance. Ce qui, là encore, impose l'abandon de l'austérité.

C'est pourquoi, inlassablement, comme hier, chaque mois à l'annonce des chiffres mensuels **du chômage**, et face à une situation qui s'aggrave - le cap des 3 millions a été franchi - FO indique que la montée du chômage n'est pas une fatalité, que pour faire baisser le chômage il ne faut pas plus de flexibilité mais bien un véritable changement de politique macro économique.

Et ce n'est pas être atteint de « psittacisme » ou être taxé d'être un perroquet (ce qui est sensiblement la même chose) que de répéter cela, mais être lucide et responsable ! D'ailleurs, d'autres voix notamment d'économistes se font entendre qui rejoignent nos analyses et nos positions.

Face à une situation ressemblant à ce que disait Sully Prud'homme « nous sommes au bord du gouffre, avançons donc avec résolution », il nous appartient donc de réaffirmer clairement nos positions. La France n'est pas épargnée du séisme économique européen. L'activité économique est à l'arrêt, le pouvoir d'achat baisse.

**Le pouvoir d'achat** des Français aurait baissé de 1 % entre juin 2011 et juin 2012 alors qu'à la même période les produits alimentaires ont augmenté de 3 %, celui des fruits de 9,4 % et des vêtements de 5,4 % sans parler de l'essence et du gaz. Les salaires, quant à eux, n'augmentent pas, notamment ceux dans la fonction publique, et les augmentations collectives, quand elles ont lieu, ne couvrent pas l'inflation.

Pour FO, la priorité est de remettre en débat la question de la politique salariale et son amélioration.

L'augmentation de 2 % du Smic que le gouvernement a octroyé est bien insuffisante et a déçu les espoirs. Espoir déçu en effet pour les 10 % de salariés rémunérés au Smic essentiellement des femmes et des nombreux salariés à temps partiel.

Au regard de ce qui était attendu, une première hausse de 5 % aurait été beaucoup plus réaliste. Ce n'est pas le cas, ce que nous n'avons pas manqué de souligner.

A noter mes camarades, qu'à l'initiative de FO, une nouvelle obligation de négociation salariale dans les branches dont les minima sont ou deviennent inférieurs au SMIC a été introduite avant les élections présidentielles dans la loi Warsmann.

Ainsi, à défaut d'initiative de la partie patronale dans les 3 mois, la négociation s'engage dans les 15 jours suivant la demande d'une organisation syndicale de salariés représentative.

Cette mesure est très importante car à chaque revalorisation, un certain nombre de branches basculent, ainsi lors de la dernière revalorisation ce sont près de 70 % des branches qui ont eu des minima inférieurs au Smic, avec pour conséquence l'évident tassement des grilles.

S'agissant des bas salaires, nous sommes revenus lors de la Conférence sociale sur le sujet en demandant une nécessaire réduction des exonérations de charges sociales ainsi que la conditionnalité de celles-ci à l'existence d'accords de salaires.

Malheureusement, la suppression des exonérations de charges, promesse d'un jour, n'est plus à l'ordre du jour, le gouvernement a, à nouveau, reculé sur ce sujet.

Nous avons rappelé notamment lors de la grande conférence sociale à la table ronde consacrée aux rémunérations que notre revendication est que le Smic atteigne 80 % du salaire médian (ce qui fera 1 350 euros nets par mois), on peut très bien le faire sur la durée du quinquennat. En cette période de rentrée, mais surtout de forte hausse du prix de l'essence, notre revendication d'une prime transport d'un montant de 400 euros est plus légitime, ce dont nous sommes bien sûrs intimement convaincus, tout comme l'obtention, partout, d'un treizième mois.

L'exemple des prix de l'essence est significatif car il s'agit là d'une autre promesse non tenue du président, au lieu d'un blocage des prix on a assisté à une baisse temporaire des prix !

FO l'a rappelé notamment via le tract portant sur les salaires édité avant la tenue de la grande conférence sociale.

J'indique encore, mes camarades, qu'en 2010, on estimait à 8,6 millions de Français, soit 14,1 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (qui je le rappelle est à 964 €/mois). Le constat est inquiétant et les inégalités de niveau de vie se creusent de plus en plus, même si la France est le pays où la pauvreté est la moins élevée.

\*  
\* \* \*

**Concernant l'emploi**, une autre promesse du candidat HOLLANDE est en cours d'élaboration, les emplois d'avenir. Les emplois d'avenir, tels qu'ils sont conçus par le gouvernement, sont ce que je peux appeler une "resucée" des emplois jeunes et plus largement viennent s'ajouter aux quelques 80 contrats aidés spécifiques créés depuis 1975 !!

L'objectif est toujours le même à savoir s'attaquer au chômage des jeunes mais quel constat, mes camarades, depuis 35 ans. Telle la recherche du Graal, on tente de trouver des solutions qui au final se révèlent inefficaces et coûteuses avec le constat aujourd'hui : un chômage des jeunes qui augmente.

Certes, les jeunes veulent un avenir mais ils veulent surtout un présent. Pour FO c'est clair, on ne règle pas le chômage avec des emplois aidés même si, mécaniquement, les emplois jeunes ont au moins statistiquement réduit le chômage des jeunes. Le bilan des emplois jeunes, car il faut bien se souvenir des expériences du passé, a été très contrasté.

Le dispositif étant un dispositif de la politique publique de l'emploi, il relève de la loi. Lors de la concertation, nous sommes restés sur notre réserve. Par contre, nous nous sommes opposés à ce que le nouveau dispositif soit utilisé au sein de l'éducation nationale, « emplois d'avenir professeur », car ce n'était pas prévu à l'origine du dispositif et aussi parce que cela constitue à notre avis un transfert d'une partie du budget de la mission travail emploi vers le budget de l'éducation nationale. Mais aussi car cela se substitue à une nécessaire réforme de la maîtrise.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous n'avons pas pris part au vote lors du conseil supérieur de l'éducation. De même, FO s'est abstenue lors de la réunion du CNE.

Pendant la lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale, nous avons certes observé certaines améliorations apportées au projet de loi initial visant notamment à limiter les effets d'aubaine. Mais nous avons aussi été « choqués », interloqués, de constater qu'au détour d'un amendement, le dispositif avait été ouvert au CDD saisonnier, archétype du contrat précaire.

Et nous avons vivement réagi en soulignant la contradiction du gouvernement à inviter les interlocuteurs sociaux à trouver des solutions visant à lutter contre le travail précaire et à la fois considérer que les contrats courts saisonniers sont d'avenir pour les jeunes !

Nous demandons donc aux sénateurs qui sont saisis du texte de retirer cette référence aux CDD saisonniers, ce qui selon nos informations devrait être le cas.

Autre outil mis en œuvre par le gouvernement et sur lequel les interlocuteurs ont été appelés à négocier : **les contrats de génération**.

Ils traduisent une promesse de campagne par ailleurs évoquée lors de la grande conférence sociale sur laquelle nous sommes appelés à négocier suite à la réception d'un document d'orientation.

Le dispositif doit permettre dès début 2013 de lier l'embauche d'un jeune au maintien dans l'emploi d'un senior, ce qui rejoint notre revendication sur l'allocation de solidarité intergénérationnelle.

C'est une mesure pragmatique, même s'il faut se méfier des effets d'aubaine, point sur lequel, entre autres, nous serons plus vigilants lors de la négociation qui a démarré. Comme d'habitude le patronat a voulu en profiter pour rogner des droits et c'est FO, seule, qui a réussi à lever le lièvre.

Néanmoins, nous savons, et l'avons déjà fait remarquer, que l'aide ne crée pas l'emploi et que le contrat de génération ne sera pas une recette miracle au problème de l'emploi et du taux de chômage.

Dans le contexte actuel, toutes les composantes du service public de l'emploi, qu'il s'agisse bien sûr de Pôle Emploi, des missions locales ou encore de l'AFPA, doivent également bénéficier de moyens supplémentaires puisqu'elles sont largement sollicitées.

Notre organisation a pris acte des renforts attribués à **Pôle emploi** (2 000 CDI d'ici fin 2012). Mais ceux-ci sont encore insuffisants, face à l'aggravation du chômage, et pour mettre en place un véritable suivi personnalisé.

Lors du dernier conseil d'administration de Pôle emploi qui se penchait sur le plan stratégique 2012-2015 partie offre de services, nous nous sommes abstenus car nous sommes inquiets dans le contexte actuel notamment sur l'offre d'emploi 100 % web mais aussi sur la question de la territorialisation qui renvoie à eux à la problématique de l'acte 3 de la décentralisation qui nous l'avons déjà évoquée est dans les tuyaux.

Par ailleurs, une bonne nouvelle mes camarades, dans le projet de loi sur les emplois d'avenir figure une des positions et revendications de FO, à savoir la sécurisation juridique du régime de retraite des agents de Pôle emploi qui relèvent actuellement de l'AGIRC ARRCO et le resteront. **C'est une action FO qui peut être valorisée notamment dans le cadre de la campagne pour les élections à Pôle emploi** qui se tiennent en cette fin d'année et sur lesquelles nous devons tous être mobilisés.

Un mot sur **l'AFPA**, mes camarades. L'AFPA est à l'agonie, la situation n'est pas nouvelle certes, nous avons déjà écrit à François Fillon pour l'alerter, premier ministre d'alors en mars, dernièrement nous avons alerté le ministre du Travail sur une situation plus que préoccupante et des réunions ont été tenues durant l'été rassemblant l'ensemble des acteurs sur le devenir de l'AFPA. La liste des problèmes de l'AFPA est longue : trésorerie, gouvernance, désengagement de l'Etat, transfert de missions mal préparés...

Pour FO, le rétablissement de cette situation passe par la définition d'un mandat de service public et la préoccupation du sort des 9 000 salariés concernés.

\*  
\* \* \*

Autre sujet crucial : les **plans sociaux**.

Il y a une tendance à la multiplication et bien que les licenciements économiques ne représentent en proportion qu'une faible partie des inscriptions à Pôle emploi (qui sont, je le rappelle, majoritairement des fins de CDD et de missions d'intérim et aussi des ruptures conventionnelles).

Aujourd'hui, les menaces sur l'emploi concernent tous les secteurs et ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont visés. Et il y a ceux dont les médias parlent et les autres. L'hémorragie a touché ou va toucher Air France, Néosécurité, Honeywell, Petroplus, ArcelorMittal à Florange, c'est d'actualité aujourd'hui, le secteur du BTP, Sanofi, Carrefour, PSA et Doux, etc

La liste des mauvaises nouvelles s'allonge de jours en jours, certaines plus médiatisées que d'autres avec un même constat, l'ampleur des plans sociaux et les difficultés vécues par les milliers de salariés dues à la crise mais aussi parfois à des erreurs de stratégies manifestes d'entreprises et une impuissance de l'Etat.

Un mot sur PSA.

A l'annonce par PSA en juillet dernier de son plan de restructuration, annonce ressentie comme un choc social (8 000 salariés sont visés et la fermeture du site d'Aulnay), le ministre dit du Redressement productif a indiqué « ne pas l'accepter en l'état » et a souligné l'étendue des aides publiques versées à PSA depuis des années. Cela a donné lieu à un bras de fer médiatique avec la famille du constructeur, mais aussi à une mission diligentée et confiée à un expert qu'il vient de rendre au ministre.

Conclusions : une restructuration inévitable, le rapport se montre sévère avec PSA épinglant les erreurs stratégiques de la direction. Des réunions avec les syndicats et le gouvernement sont prévues, bien entendu, afin de tenter de trouver des solutions. Les deux sites critiques sont Aulnay et Rennes, une solution ayant été trouvée pour Sevelnord.

Inquiétude forte chez DOUX où la situation provient en grande partie d'erreurs stratégiques, d'investissements à l'étranger et également à une captation des aides publiques. Chez Doux, se sont 1 000 salariés sur 1 700 qui risquent de se retrouver sur le carreau et ce malgré les offres de reprises. C'est le prototype de ce que d'aucuns appellent le « patron voyou ».

Nos camarades dans ces entreprises se sont mobilisés plus que jamais et il n'est nul besoin de l'appel à la responsabilité économique d'Arnaud Montebourg, drôle interpellation du ministre à ce que nous, syndicalistes, je cite : « devons faire preuve de responsabilité économique dans la lutte sociale afin de construire des solutions » !

Dans la composition du gouvernement nous avons souligné, et c'était une demande, l'existence d'un ministère de l'Industrie plein et entier et si possible déconnecté de la tutelle de Bercy (ministère du Redressement productif).

Il nous a reçus très rapidement dès le 21 mai et nous avons pu lui exposer nos revendications et propositions ainsi que lui évoquer la situation d'Honeywell, lui exposer le dossier Free et l'impact de la 4<sup>ème</sup> licence téléphonique ainsi que nos propositions en matière de renforcement des appels aux experts par les comités d'entreprise.

Un mot sur ce dossier sur lequel nous sommes montés au créneau et dont nous avons été les premiers à nous saisir : l'impact de la 4<sup>ème</sup> licence téléphonique. Dès cette délivrance, nous avons, avec notre fédération, fait part de nos craintes notamment au président de l'ARCEP, autorité régulatrice du secteur, de dumping social avec des conséquences fortes et rapides sur les salariés en termes de rémunérations, de destructions d'emplois (entre 30 000 et 50 000 dans la filière) de conditions de travail, de garanties collectives et d'une manière plus générale, sur l'avenir de cette branche d'activité. Dès la mise en place du nouveau gouvernement, nous avons relayé nos revendications.

FO a pu donc rappeler ses priorités en matière de redressement productif : une mise en place rapide de la banque nationale d'investissement, ce que nous réclamons même si les modalités ne nous plaisent pas ; se pencher sur les relations donneurs d'ordre / sous traitants, et le soutien à la recherche, innovation et développement.

D'une manière générale, FO n'a cessé de marteler que l'Etat devait retrouver une réelle stratégie industrielle et nous avons, en effet, depuis longtemps revendiqué la mise en place rapide de la banque publique, revendication obtenue, même la banque nationale d'investissement devrait voir le jour rapidement, ce qui devrait permettre une cohérence et une coordination de l'ensemble des structures financières des fonds et des aides publiques bénéficiant aux entreprises, à condition que les régions ne s'en mêlent pas trop.

Encore faudra-t-il que les régions n'aient pas trop leur mot à dire.

Des choses sont à faire et à mener, à la fois de manière offensive mais aussi défensive. Ainsi, un recours plus facilité et massif au chômage partiel (plus positivement dénommée activité partielle) serait nécessaire. Des réunions sont menées et nous y participons sur la simplification du dispositif. C'est en nous coordonnant et menant de front tous ces chantiers qu'on pourra lutter aussi pour l'emploi.

Et on le voit, ce n'est pas une question de compétitivité coût mais bien un changement ambitieux de politique à la fois industrielle et d'investissement. Beaucoup d'attentes se

manifestent notamment en ce qui concerne la banque d'investissement qui devrait être dotée d'un capital de 30 milliards d'euros.

Il est en effet important également de renforcer les filières industrielles en ne laissant aucun secteur de côté afin de ne pas pénaliser les salariés des différentes entreprises et dans l'objectif du développement de la création d'emplois, mais aussi de la sauvegarde des emplois.

\*  
\* \* \*

Un point sur la filière du nucléaire, secteur qui a donné lieu à polémique récemment, FO a cette occasion a rappelé que nous avons toujours été pour le mixte énergétique et donc pour le nucléaire.

Nous avons, je vous le rappelle mes camarades, été les artisans de la mise en place d'un Comité stratégique de filière industrielle consacré au nucléaire.

Lors d'un déplacement récent à Marcoule à la rencontre des salariés du nucléaire j'ai indiqué que la filière nucléaire doit rester sous le contrôle de l'Etat. C'est une filière à part entière mais, il est vrai, une industrie pas comme les autres, qui nécessite à la fois une surveillance mais aussi une vigilance accrue ce qui pose le problème des salaires de la sous traitance (40 000).

Ainsi, par un courrier adressé au Premier ministre le 26 juin dernier, nous avons attiré son attention et préconisé la négociation d'un accord pour préciser les conditions de l'exercice de la sous-traitance dans ce secteur. Pour le moment, il nous a répondu en renvoyant le dossier à sa ministre de l'Ecologie.

La question de la sortie du nucléaire ou même d'une fermeture de centrale (la fermeture de Fessenheim a été annoncée lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers) et pour laquelle je me suis positionné comme étant contre de principe pose une série de questions : celle des personnels qui y travaillent mais aussi celle des hausses de tarifs et du niveau d'emploi dans le secteur des énergies renouvelables, enfin, celle de l'indépendance énergétique de la France et plus globalement de l'accès à l'énergie demain pour tous.

Ce qui m'amène à dire un mot sur la conférence environnementale, qui calquée sur le modèle de la conférence sociale, s'est donc tenue les 14 et 15 septembre derniers. Contrairement à la Conférence Sociale, des annonces concrètes ont été faites avant toute concertation.

En résumé ce fut en fait une "opération séduction" en direction des associations environnementales. Ce qui nous amène à dire que cette conférence est une sorte de RSE pour le gouvernement et en quelque sorte ouvrir des débats sociétaux et environnementaux pour mieux faire passer les mesures d'austérité. Pas d'austérité par

contre pour les ONG qui ont eu un cadeau du Premier Ministre qui leur a promis + 10 % de subventions en 2013 !

\*  
\* \* \*

Autre sujet d'importance mes camarades : les retraites.

**Le sujet des retraites** a été la première des mesures promises par le président HOLLANDE et le premier sujet de discorde, de tension et d'interrogation. Notre organisation a, dès l'annonce de cette mesure, soulevé les zones d'ombres tant pour le financement, que les publics visés. Mais surtout, notre interrogation portait sur la distinction, en ce qui concerne les carrières longues, des périodes cotisées et validées, FO revendiquant la prise en compte de toutes les périodes validées.

Au final, le décret carrières longues a constitué pour FO une avancée plus que timide. Nous avons quand même obtenu des assouplissements sur les arrêts maternité et le chômage. Et tout ce qui va dans le sens d'une amélioration est bon à prendre. Nous avons souligné à l'époque que derrière ce décret s'affrontent deux logiques : une logique individualiste basée sur la durée de cotisation qui pourrait déboucher sur une réforme systémique que nous combattons et une autre, plus large que nous défendons sur la répartition et la solidarité.

Ce décret constitue donc l'amorce d'un débat global sur les retraites qui, je l'ai déjà dit, sera par définition conflictuel. Nous continuons et continuerons, mes chers camarades, à revendiquer un retour à la retraite à 60 ans pour tous ainsi que la réduction de la durée de cotisation, telle que définie par notre dernier congrès confédéral ; bref, à défendre les positions de notre organisation.

Nous avons également réitéré notre demande de rétablir de manière urgente l'AER, allocation équivalent retraite. Ce qu'on peut dire, c'est que la tenue de la grande conférence sociale nous a permis dans l'atelier relatif aux retraites et la protection sociale de rappeler nos revendications fondamentales et d'avoir prévenu fermement le gouvernement sur notre opposition à une ouverture vers une réforme systémique, par points ou par comptes notionnels.

Le gouvernement prévoit de remettre l'outil sur l'ouvrage mi 2013. Cela promet d'être « rock'n'roll » compte tenu des divergences de fond y compris entre organisations syndicales. Les retraités sont, encore une fois, dans la ligne de mire de la Cour des comptes, qui à l'occasion de son récent rapport sur la sécurité sociale dénonce les avantages des retraités. FO a condamné cette stigmatisation des retraités.

Nous avons rappelé, mes camarades, que la pension moyenne du régime général est proche du seuil de pauvreté et que la différence est comblée par les complémentaires.

La suppression des 10 % d'abattement pour les retraités entraînerait le basculement d'un nombre important de retraités dans la catégorie imposable et diminuerait, voire



supprimerait de facto leur accès à des prestations et des services octroyés aux seuls non imposables. Nous nous opposerons à toute tentative de cette sorte qui, sous couvert de soi disant justice sociale, se traduit en réalité par une volonté de nivellement vers le bas. Un tract est actuellement en cours de diffusion avec nos camarades de l'UCR.

Pour FO, le dossier des retraites comme celui de la protection sociale dans son ensemble, ne peuvent être déconnectés de la politique économique et sociale menée tant en termes de protection que de répartition des richesses.

\*  
\* \* \*

Je n'ai pas le temps de m'arrêter sur tous les autres sujets nombreux sur lesquels nous sommes intervenus, où nous avons pesé mais en quelques mots : nous continuons de mettre la pression sur le dossier travail du dimanche, nous nous étions opposés à son extension par décret au secteur des magasins du bricolage, projet de l'ancien gouvernement, heureusement enterré.

Nous avons suivi de près les évolutions sur le sujet du harcèlement sexuel, nous continuons de dénoncer la loi DIARD sur le droit de grève dans le secteur aérien. Nous avons également tenu cette semaine notre journée économie sociale pilotée par Anne BALTAZAR qui a été réussie.

Comme indiqué en début de mon rapport, le changement de gouvernement a été l'occasion pour nous de remettre sur la table l'ensemble de nos revendications sur l'ensemble des sujets.

Nous nous sommes donc félicités de la création d'un ministère dédié aux droits des femmes qui constitue un geste fort et un premier pas en ce qui concerne l'égalité hommes femmes. La tâche est grande et les attentes et revendications sont nombreuses, les sujets sont actuellement sur la table notamment via la négociation interprofessionnelle sur la qualité de vie au travail le 21 septembre dernier. Nous avons d'ores et déjà annoncé la couleur avec une priorité pour nous : celle du temps partiel imposé, véritable fléau du travail féminin, source de précarité et de flexibilité. Par ailleurs nous serons vigilants à ce que les bonnes intentions affichées par la ministre se traduisent en actes.

Ainsi, notamment nous continuons de nous impliquer fortement sur le sujet du logement, une préoccupation prioritaire actuelle du nouveau gouvernement et sur lequel beaucoup de chantiers sont en route et sur lesquels notre organisation reste vigilante. Il a, là encore, fallu batailler ferme contre le rapt du budget sur ce qu'on appelle le 1 % logement.

D'autre part, à l'occasion d'une rencontre avec la garde des Sceaux et lui ayant précédemment adressé un courrier en juin dernier lui demandant d'abroger la loi instaurant le droit de timbre à 35 euros, nous avons été écouté sur le sujet, c'est envisagé pour 2013 pour des raisons financières mais pas tout de suite car 65 millions de compensations sont à trouver. J'espère que 2013 verra sa suppression.

En effet, elle s'est dite s'être opposée au passage de 35 à 50 euros de cette taxe et avoir mis en étude des pistes afin de compenser son éventuelle suppression. Dans l'attente de cette dernière, nous continuerons à nous opposer à ce qui constitue pour nous un barrage à l'accès à la justice, enjeu social majeur.

Toujours dans le domaine juridique, le secteur confédéral juridique et le secteur conventions collectives continuent de suivre avec attention toute la jurisprudence foisonnante relative à la réforme de la représentativité issue de la loi du 20 août 2008.

\*  
\* \* \*

Ce qui m'amène à faire un point plus précis **sur la représentativité syndicale**.

Vous vous rappelez sans doute, mes camarades, que nous avons écrit au ministre du Travail précédent, Xavier BERTRAND, pour lui rappeler les conclusions du comité de la liberté syndicale suite à notre recours contre la loi du 20 août 2008 portant réforme de la représentativité syndicale.

Le ministre n'avait pas répondu, jouant la montre avant les élections. Nous avons récidivé avec le changement de gouvernement et j'ai envoyé le même courrier dès la mise en place du nouveau gouvernement. Michel SAPIN a répondu le 1<sup>er</sup> août dernier à notre interpellation qui portait plus particulièrement sur les dispositions relatives aux modalités de désignations des délégués syndicaux et représentants de la section syndicale.

Sa réponse est décevante et superficielle, voire même à notre avis, inexacte.

C'est pourquoi nous lui avons adressé un nouveau courrier en date du 20 août dernier pour lui exprimer notre désaccord. Théoriquement, il devrait nous adresser un nouveau courrier.

Nous ne lâcherons pas sur ce dossier et ce, même si nous bénéficions aussi de cette loi notamment avec le basculement de syndicats autonomes vers FO, le dernier en date étant le syndicat « Indépendance et Direction », syndicat des chefs d'établissements deuxième aux dernières élections dans cette catégorie de personnels avec 20 % que nous avons accueilli au sein de la FNEC FO. Si nous pouvons ouvrir une première brèche, ce sera sur le délégué syndical et des RSS, nous allons maintenir la pression sur ce dossier.

Ailleurs, ici ou là, nous obtenons de bons résultats dans les entreprises. Par exemple, chez AXA où nous obtenons 11,8 % après avoir perdu notre représentativité en 2009 et tout en continuant à rejeter le chèque syndical pourtant institué dans cette entreprise. Ce qui prouve, une fois de plus, que notre indépendance « paye » si je puis dire.

Et, plus nous pesons, plus nous obtenons satisfaction sur nos revendications, ainsi par exemple suite au conflit des inspecteurs du permis de conduire et de leur grève menée en mars dernier, nos camarades ont obtenu satisfaction sur leur revendication salariale et sur l'engagement non tenu à l'époque par la ministre en charge, même si aujourd'hui d'autres problèmes se posent.

Toujours sur la représentativité, j'attire une fois encore votre attention, encore peut-être plus qu'accoutumée sur l'importance de nous faire remonter vos PV. Là, nous sommes vraiment à la veille de 2013 et le calcul de la représentativité est en ligne de mire. Nous devons être préparés, non par crainte pour FO, mais pour les éventuelles réclamations et recours qui pourraient apparaître.

C'est pourquoi la transmission de vos résultats en interne nous permet de contrôler les données fournies par le ministre. Les chiffres qui nous proviennent du ministère indiquent des taux de validité des PV en moyenne à hauteur de 81% (alors qu'à l'origine il était seulement de 30 %).

C'est une nette amélioration mais, pour pouvoir comparer nos données et assurer un meilleur contrôle, il nous faut l'ensemble de vos résultats c'est important. Et ce, afin de pouvoir aussi connaître plus précisément notre présence dans les résultats, nous en sommes actuellement à un taux de présence de 33,5 %, contre 45 % à 46 % pour la CGT et la CFDT.

Ce qui m'amène, mes chers camarades, à aborder **l'élection dans les TPE**, nous y sommes !

De même nous aurons des élections en janvier 2013 dans les chambres d'agriculture.

Pour l'élection dans les TPE, les dates ont été confirmées cet été ; le scrutin se passera du 28 novembre au 12 décembre avec un dépouillement le 21 décembre. Les électeurs ont d'ores et déjà reçu un courrier d'information par le ministère.

Je le rappelle, mes camarades, nous n'étions pas demandeurs d'une telle élection sur sigle concernant plus de 4 millions de salariés et sur laquelle le vote électronique prime sur le vote par correspondance. Ce qui signifie que même si un électeur vote dans un premier temps par courrier, celui-ci pourra être remis en cause par un vote internet ultérieur !

Il y a deux aspects à prendre en considération : le calendrier et le plan d'action, d'une part et la propagande et la communication d'autre part. Vous avez déjà reçu une série de circulaires d'informations avec des fiches pratiques pour vous aider à :

- vérifier l'inscription sur les listes,
- contester les listes,
- vérifier les candidatures régionales des autres organisations syndicales.

Sur la campagne électorale, même si vous avez vous-même vos propres outils et actions qu'il est important de nous faire connaître afin de les faire diffuser et partager, le secteur communication met à votre disposition toute une série d'outils qu'il ne faut pas hésiter à utiliser et à faire connaître : plateforme Internet info-tpe mais aussi le dessin animé dont on commence à entendre parler dans les médias qui fait le « buzz » comme on dit sur le net !

Cette élection est importante car elle comptera dans le calcul global de la représentativité. Si 10 % des 4 500 000 salariés concernés votent, cela fait 450 000 électeurs, 10 % de participation. Si l'on fait 90 000 voix, on fait 20 % ! Comme quoi vous pouvez reprendre cela.

Autre élément que nous pourrions relier à la campagne TPE, le développement d'une notation complémentaire possible mutuelle adhérent FO/AGRR. En effet, dans un souci de répondre au manque de couverture en matière de complémentaire santé aussi bien des adhérents actifs FO (salariés TPE, chômeurs, salariés licenciés) que des adhérents retraités UCR-FO sans couverture, la confédération et l'AG2R ont travaillé sur une offre de contrat santé dédiée FORCE OUVRIERE. C'est bien sûr une souscription facultative. Pour assurer le succès de ces contrats, nous avons besoin sur la première année de l'aide des UD afin de garantir que le souscripteur est bien FO. Pour ce faire, très prochainement nous mettrons à votre disposition différents éléments d'information de présentation de ces contrats.

C'est dans le même esprit, mes camarades, que nous avons adressé un courrier au Président de l'UPA afin de le solliciter pour une négociation interprofessionnelle visant à définir les thèmes et méthodes permettant aux salariés de l'artisanat d'avoir accès à toute une série de services du type chèque déjeuner, chèque vacances ou autres, dispositif relevant notamment dans les entreprises plus grandes des activités sociales et culturelles des Comités d'entreprise. Nous avons reçu une réponse théorique positive.

\*  
\* \* \*

Une fois n'est pas coutume, avant de terminer, un tour d'horizon des autres syndicats et des relations syndicales s'impose. Vous l'avez constaté, ces derniers temps les petites phrases fusent entre médias interposés et les annonces de départ se multiplient.

Deux constats s'imposent, mes camarades :

- l'intersyndicale ne se remettra pas de si tôt de son coma et ce n'est, ma foi, pas une si mauvaise nouvelle que cela ;
- mais surtout, mes camarades, notre organisation apparaît d'autant plus comme elle est fondamentalement et viscéralement : libre et indépendante mais surtout cohérente dans nos positionnements (avant, pendant et après la campagne) et

revendications. Attendons-nous – cela a commencé – à quelques saillies contre nous puisque dans les médias, on nous colle l'étiquette de la contestation.

Lorsque je disais pendant la campagne que nous prenions date en exposant clairement nos analyses et revendications et ce que nous défendions, nous défendrions demain !

Ce « demain » nous y sommes, c'est aujourd'hui, mes camarades, et nous sommes là, constants dans nos revendications.

Alors Ensemble, fermement, revendiquons, mobilisons, négocions et développons-nous !

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !

Vous avez la parole.